

COMMUNE DE MONTS-SUR-GUESNES (Vienne)
ARRETE 2025-04-10P
ARRÊTÉ PORTANT TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT DE GRADE
A MONSIEUR NICOLAS MARSAULT

Le Maire de la commune de Monts-sur-Guesnes (Vienne) ;

Vu le Code Général de la Fonction Publique ;
Vu les statuts particuliers des cadres d'emplois de la fonction publique territoriale ;
Vu la situation des fonctionnaires territoriaux de la collectivité ou de l'établissement ;
Vu la délibération en date du 27 mars 2025 portant détermination des ratios promus/promouvables après avis du Comité Social Territorial en date du 11 février 2025,
Vu l'arrêté n° 2024 08 23P en date du 18 septembre 2024 établissant les Lignes Directrices de Gestion applicables à compter du 1^{er} janvier 2024 pour une durée de 6 ans.

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : Le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année 2025 est établi comme suit :

Avancement au grade d'Adjoint Technique Principal de 2^{ème} Classe

N°	NOM et Prénom	Homme ou Femme	Grade actuel	Date de l'examen professionnel	Date d'effet de l'avancement
1	MARSAULT Nicolas	Homme	Adjoint Technique	.././.....	01/05/2025

Part respective des femmes et des hommes

Effectif considéré	Répartition	
	Hommes	Femmes
Effectif du grade d'origine	1	0
Agents du grade d'origine « promouvables »	1	0
Agents inscrits au présent tableau d'avancement	1	0
Effectif du grade d'avancement	1	0

ARTICLE 2 : Le présent tableau d'avancement sera transmis au Centre de Gestion de la Vienne qui en assurera la publicité conformément aux dispositions de l'article L522.26 du Code Général de la Fonction Publique.

Fait à Monts-sur-Guesnes, le 14 avril 2025

Le Maire, Olivier BRIAND,



L'autorité territoriale :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Poitiers ou par l'application Internet Télérecours citoyens, accessible à partir du site www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

4710412025